

ATTESTATION TESTIMONIALE
(schriftliche ZEUGENAUSSAGE)
MODELE

Je soussigné(e) :
(Ich Unterzeichnende(r) :)

Nom (Name) :
Prénom (Vorname) :

Date et lieu de naissance :
(Geburtsdatum und Geburtsort) :

Age (Alter) :

Adresse :

Profession (Beruf) :

Lien de parenté éventuel avec une des parties au litige :
(Etwaige Familienangehörigkeit mit einer der Prozessparteien) :

Atteste ce qui suit :
(Bestätige folgendes :)

**J'ai établi la présente attestation en vue de sa production en justice et j'ai connaissance qu'une fausse déclaration de ma part m'expose à des sanctions pénales.
(Ich habe Kenntniss, dass meine Aussage vor Gericht vorgelegt wird und, dass ich im Falle einer falschen Aussage gerichtlich belangt werden kann)**

**Fait à , le
(Aufgestellt in , am)**

<p>N.B. :</p> <ul style="list-style-type: none">- A écrire uniquement à la main (Die Aussage muss ausschliesslich handgeschrieben sein.)- Joindre une copie de la carte d'identité. (Kopie des Personalausweises beifügen)
--

Comment préparer une attestation testimoniale ?

- 1) Elle mentionne les nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse et profession de son auteur ainsi que, s'il y a lieu, son lien de parenté ou d'alliance, de subordination à son égard (exemple : si l'auteur est le salarié d'une des parties), de collaboration, de communauté d'intérêts avec les parties (exemple: si le témoin et une partie vivant en concubinage).
- 2) L'attestation indique en outre qu'elle est établie en vue de sa production en justice et que son auteur a connaissance qu'une fausse attestation de sa part l'expose à des sanctions pénales.
- 3) L'attestation est écrite, datée et signée de la **main de son auteur** et comporte en fin de document, le texte manuscrit suivant " J'ai établi la présente attestation en vue de sa production en justice et j'ai connaissance qu'une fausse déclaration de ma part m'expose à des sanctions pénales."
- 4) L'auteur de l'attestation doit lui annexer, en original ou en photocopie, tout document officiel justifiant de son identité et comportant sa signature (par exemple : la carte d'identité est à joindre en photocopie
- 5) L'attestation contient la relation aussi précise que possible de faits ou d'événements auxquels son auteur a assisté ou qu'il a personnellement constatés.

Wie verfasse ich eine schriftliche Zeugenaussage ?

- 1) Die Zeugenaussage muss vom Verfasser **handgeschrieben**, datiert und unterschrieben sein.
- 2) Der Name, Vorname, Geburtsort und Geburtsdatum, Alter, Beruf und die Adresse des Verfassers sowie, gegebenenfalls sein Verwandtschaftsgrad mit einer der Prozessparteien (z.b : Kusine von..., oder auch Legengefährte von...) oder etwa ein Arbeitsverhältnis (z.b : Angestellter von...) müssen angegeben werden.
- 3) Das Schriftstück muss ausserdem zum Schluss folgenden Satz hangeschrieben beinhalten: "Ich habe Kenntnis, dass meine Aussage vor Gericht vorgelegt wird und, dass ich im Falle einer falschen Aussage gerichtlich belangt werden kann."
- 4) Die schriftliche Zeugenaussage muss möglichst genau Fakten oder Begebenheiten beinhalten die der Zeuge persönlich festgestellt hat. (z.b : eine genaue Beschreibung eines Autounfalls oder eines Streites)
- 5) Der Zeuge muss eine Kopie seines Personalausweises oder seines Passes beifügen.